



**CASI SNCF de Nantes**

# Offre d'emploi

## Cuisinier H/F en CDI

**Nature de l'emploi :** Cuisinier H/F

**Service de rattachement :** Secteur de la restauration

**Lieu de travail :** Restaurant de Nantes, 31 bd de Stalingrad, 44000 Nantes

**Coefficient de base :** Coefficient 152.21 I de l'accord collectif des personnels des CSE, CASI et CCGPF

**Durée :** 35 heures hebdomadaires – RTT conformément aux dispositions de l'accord collectif sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

### Description du poste

Dans le cadre d'une stratégie de restauration collective définie par les élus du CASI et sous la responsabilité du Chef Chargé, il/elle sera chargé-e d'assurer le service de restauration collective.

### Principales fonctions

- Effectue la préparation des repas du restaurant, notamment pour les plats chauds et si besoin pour les entrées et les desserts.
- Réceptionne, contrôle et enregistre les marchandises de restauration et peut en effectuer le suivi comptable.
- Assure la manutention et le rangement des marchandises livrées
- Met à disposition des cuisines les marchandises demandées
- Responsable des locaux et du matériel qui lui sont confiés.
- Assure la distribution des plats garnis.
- Assure la plonge selon les nécessités du service
- Veille à l'application et au suivi des normes réglementaires d'hygiène et de sécurité (HACCP...)

### Compétences et connaissances techniques

- Pratique maîtrisée en préparation culinaire
- Connaissance des normes d'hygiène et des normes HACCP
- Sens de la présentation des plats
- Pratique courante de l'organisation de la cuisine
- Bon relationnel
- Connaissance en informatique

### Conditions spécifiques

- Travail debout
- Usage de vêtements spécifiques de restauration. Port de charges
- Ambiance d'odeurs, de froid, de bruits et de chaleur
- Conduite ponctuelle d'un véhicule utilitaire

### Niveau initial

- CAP / BEP
- Expérience de la restauration

[www.casi-de-nantes.fr](http://www.casi-de-nantes.fr) - 02 51 86 04 10

## Conditions

- Contrat : CDI
- Salaire brut : 1709,32 €
- Horaires : 7 h-15 h du lundi au vendredi
- Gratification de vacances (prime forfaitaire de 500 € + 8 % salaire brut)
- Gratification de fin d'année : équivalente à un salaire
- Mutuelle d'entreprise/organisme de prévoyance
- Accès à toutes les activités proposées par le CASI et CCGPF (villages vacances/colonies/billetteries/restauration/activités culturelles et sportives...)
- Prise en charge à 100% par le CASI des trajets domicile-travail en train (TER uniquement).
- Application de l'accord collectif national des personnels des CASI.

**CV et lettre de motivation** à envoyer le plus rapidement possible à :

Aurore PENDARIES  
rh@casi-de-nantes.fr